

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE DES TRAVAUX D'ELECTRICITE ET DE CONSTRUCTION DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « ETEC-CI »

Siège ABIDJAN Yopougon carrefour zone non loin de la gare UTB ET SBTA en venant de la BAE ; LOT 150 ; ilot 16, Lot 150, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 06/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DES TRAVAUX D' ELECTRICITE ET DE CONSTRUCTION DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « ETEC-CI »

Objet : Electricité courant fort et courant faible, groupe électrogène et climatisation, construction, commerce général, transport, électricité bâtiment et industrielle, étude et réalisation BT/MT/HT,

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Yopougon carrefour zone non loin de la gare UTB ET SBTA en venant de la BAE ; LOT 150 ; ilot 16, Lot 150, Ilot 16

Dirigeant(s) M TANOHO FRANCOIS KERNCY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09404 du 16/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56034/GTCA/RC/2024 du 16/09/2024

